



Assemblée générale

Distr. générale
3 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 140 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Exécution du mandat	3
A. Vue d'ensemble	3
B. Exécution du budget	3
C. Coopération entre les missions de la région	4
D. Initiatives d'appui à la Mission	4
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	5
III. Exécution du budget	21
A. Ressources financières	21
B. Évolution des dépenses mensuelles	22
C. Autres recettes et ajustements	22
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	23
IV. Analyse des écarts	23
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	26



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	4 775,5	4 401,8	373,7	7,8
Personnel civil	20 102,2	18 536,3	1 565,9	7,8
Dépenses opérationnelles	10 132,1	9 839,2	292,9	2,9
Montant brut	35 009,8	32 777,3	2 232,5	6,4
Recettes provenant des contributions du personnel	2 372,9	2 208,4	164,5	6,9
Montant net	32 636,9	30 568,9	2 068,0	6,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	35 009,8	32 777,3	2 232,5	6,4

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance
			(pourcentage) ^b
Observateurs militaires	135	131	3,0
Police des Nations Unies	20	16	20,0
Personnel recruté sur le plan international	116	98	15,5
Personnel recruté sur le plan national	191	183	4,2
Volontaires des Nations Unies	1	1	–
Postes de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan national	1	–	100,0

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 26 février 2007 (A/61/764), s'élevait à un montant brut de 35 528 900 dollars (montant net : 33 156 000 dollars). Il couvrait le déploiement de 135 observateurs militaires, 20 membres de la Police des Nations Unies, 115 agents recrutés sur le plan international, 191 agents recrutés sur le plan national et 1 Volontaire des Nations Unies.

2. Donnant suite à la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 25 de son rapport (A/61/852/Add.10), l'Assemblée générale a ouvert, par sa résolution 61/283, un crédit d'un montant brut de 35 009 800 dollars (montant net : 32 636 900 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2007/08. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

3. La MONUG a été créée en application de la résolution 858 (1993) du Conseil de sécurité, qui l'a renforcée par sa résolution 937 (1994) et en a prorogé le mandat dans ses résolutions suivantes. Le mandat de la Mission pour l'exercice considéré est défini dans les résolutions 1752 (2007), 1781 (2007) et 1808 (2008) du Conseil.

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faire appliquer l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces de 1994 et de progresser sur la voie d'un règlement politique global du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, qui présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

7. Les deux parties se sont réunies trois fois pendant l'exercice considéré, mais la suspension prolongée du dialogue, rompu depuis juillet 2006, n'a pas permis d'atteindre les indicateurs de succès prévus et d'exécuter certains produits devant permettre de progresser sur la voie du règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie. Malgré cette impasse, la Mission a exécuté les produits

prévus en ce qui concerne le renforcement du respect des droits de l'homme partout en Abkhazie. Dans le cadre de l'application de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou en 1994, la composante militaire a effectué un nombre de patrouilles supérieur aux prévisions dans les secteurs de Gali et Zugdidi et dans la vallée de la Kodori, compte tenu des besoins opérationnels supplémentaires liés à la nécessité d'intensifier les activités d'observation et de surveillance dans ces zones, et a pu, pour la première fois, patrouiller dans la haute vallée de la Kodori pendant la plus grande partie de l'hiver. La MONUG a également exécuté les produits prévus en matière de renforcement de l'ordre public dans les districts de Gali et Zugdidi en effectuant des patrouilles, en conseillant les services de maintien de l'ordre et en supervisant leurs activités, et en formant des membres de la police locale. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne la fourniture d'un appui efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, grâce à l'exécution de produits prévus, ce qui s'est traduit par une amélioration des services de transmission, de gestion des carburants et de cession d'actifs. L'implantation temporaire de deux postes d'observation et de quatre bases de patrouille avancées et la modernisation de l'antenne d'Adjara, dans la vallée de la Kodori, ainsi que la hausse du coût des services d'entretien contractuels ont entraîné un dépassement de crédits.

8. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a continué de coopérer étroitement avec les Forces collectives de maintien de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI) en participant à des patrouilles communes dans la vallée de la Kodori ainsi qu'à des réunions régulières et en entretenant avec elles des contacts opérationnels quotidiens.

9. En outre, la Mission a continué d'apporter son aide et son soutien aux deux parties et à participer à des projets de relèvement dans la zone du conflit. Elle a par ailleurs continué de chercher de nouvelles possibilités d'action, notamment dans le cadre d'initiatives unilatérales ou communes menées par les parties, et de s'employer à exécuter son mandat dans une optique intégrée en menant des activités complémentaires, en coopérant et en se concertant avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres partenaires extérieurs en vue d'améliorer la situation économique et sociale dans la zone du conflit.

C. Coopération entre les missions de la région

10. Le Bureau régional de la sécurité aérienne, qui se trouve dans les locaux de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, a assuré le contrôle de la sécurité aérienne pour le compte de la MONUG pendant l'exercice considéré.

D. Initiatives d'appui à la Mission

11. Afin d'offrir un appui plus efficace à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, les services dont elle a bénéficié au cours de l'exercice considéré ont été améliorés. Le coût des communications par réseaux commerciaux a été réduit de 31 %, grâce à la centralisation des services d'assistance, à l'optimisation du réseau interne de télécommunication par satellite et à l'utilisation des liaisons louées à l'échelon local. En outre, les services de transmission ont été améliorés grâce au recours à la téléconférence intersectorielle

et à la mise en service de systèmes de téléphonie sans fil à rehaussement numérique dans tous les bureaux de la Mission. La gestion des carburants a également été améliorée grâce à l'installation d'un système de contrôle de la consommation de carburant sur la plupart des véhicules de la Mission. Enfin, la procédure de cession d'actifs a été améliorée grâce à la réduction du délai séparant la sortie du bilan de la cession.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

12. Comme indiqué dans les cadres ci-après, la Mission a continué, pendant l'exercice considéré, à promouvoir le règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie, le retour des réfugiés et des déplacés dans leur ancien lieu de résidence permanente en Abkhazie (Géorgie) dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité, et un plus grand respect des droits de l'homme partout en Abkhazie, en particulier dans le district de Gali. Les activités de la composante ont porté sur les affaires politiques et civiles et sur les droits de l'homme. Durant l'exercice 2007/08, la priorité a été d'amener les parties à engager des négociations directes sur les questions de fond, la coopération économique, les mesures de confiance et les questions humanitaires, notamment le suivi de la situation des droits de l'homme et la protection de ces droits en Abkhazie. Cependant, la plupart des indicateurs de succès prévus n'ont pas été atteints du fait que le dialogue entre les parties était suspendu depuis juillet 2006. Malgré cela, les parties se sont réunies trois fois, avec le concours de la Mission, et ont participé à une réunion de haut niveau du Groupe des Amis tenue à Genève. Par ailleurs, les activités du Bureau des droits de l'homme ont porté sur le suivi de la situation des droits de l'homme partout en Abkhazie, en particulier la prévention des violations de ces droits, la fourniture d'avis juridiques à la population locale et la surveillance du déroulement des procès et des centres de détention. Le Bureau des droits de l'homme a également exécuté des projets de renforcement des capacités et d'autres initiatives à l'intention de la population locale, notamment des groupes défavorisés qui vivent dans des régions isolées.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès sur la voie d'un règlement politique du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les parties concluent des accords sur les questions de la sécurité, du retour des déplacés et des réfugiés, de la coopération économique et de l'instauration de la confiance.

Aucun accord n'a été conclu en raison de la suspension du dialogue entre les parties intervenue en juillet 2006.

Les parties engagent des pourparlers directs en participant à 3 réunions sur des questions politiques de fond.

Objectif atteint. Trois rencontres directes des parties ont eu lieu à Soukhomi en octobre 2007 et mai 2008 et en Suède en juin 2008.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Présentation de 4 rapports par le Secrétaire général au Conseil de sécurité	4	Rapports présentés
Facilitation de 7 réunions de haut niveau du Groupe des Amis du Secrétaire général, tenues à l'extérieur de la Géorgie, sous la présidence du Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, avec la participation des parties au conflit, dans le cadre du processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies	1 3	1 Réunion tenue à Genève en février 2008 avec la participation des parties 3 Réunions du Groupe des Amis avec la participation du Représentant spécial du Secrétaire général et sans les parties, à Berlin en septembre 2007 et juin 2008 et à Oslo en décembre 2007 Le produit prévu aurait dû être de 3 réunions de haut niveau.
Consultations mensuelles avec le Groupe des Amis à Tbilissi, 4 consultations à New York et 5 consultations dans les capitales des États Membres qui constituent le Groupe des Amis, à l'appui du processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies	21	Réunions, dont 13 tenues à Tbilissi, 5 dans les capitales d'États Membres faisant partie du Groupe des Amis et 2 réunions d'information à New York et 1 Bruxelles
Contact quotidiens avec les parties à Tbilissi et Soukhoumi afin de promouvoir le processus de paix conduit par l'Organisation des Nations Unies	250	Réunions hebdomadaires ou quotidiennes Les réunions ont été moins nombreuses que prévu en raison de la suspension du dialogue entre les parties intervenue en juillet 2006. Les réunions ont eu lieu en fonction de l'évolution de la situation.
Facilitation de 5 réunions régionales des parties sur des questions politiques de fond	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue entre les parties et du fait que l'une des parties n'était pas disposée à examiner des questions politiques de fond.
Présidence et facilitation de 4 réunions des parties dans le cadre des Équipes spéciales de Genève chargées des questions politiques et de la sécurité	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue entre les parties intervenue en juillet 2006.
Organisation de 2 réunions de spécialistes internationaux consacrées aux questions politiques de fond et aux mécanismes internationaux de garantie de la sécurité, et participation à ces réunions	Non	Ce produit n'a pas été réalisé parce que, bien que l'offre ait été maintenue, les parties au conflit n'ont pas demandé l'assistance des experts.
Présidence de 6 réunions du Conseil de coordination consacrées aux questions de sécurité, au retour des réfugiés et des déplacés et aux questions socioéconomiques	Non	Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue entre les parties intervenue en juillet 2006.

Facilitation de la conférence sur les mesures d'instauration d'un climat de confiance dans le domaine économique, avec la participation des parties, du Groupe des Amis, des donateurs internationaux et d'autres organisations internationales et non gouvernementales, et participation à cette conférence	Non	Comme ce produit dépendait de la bonne volonté des parties et de l'obtention de progrès sur des questions de fond, le fait que le dialogue entre les parties soit resté suspendu depuis 2006 explique en partie sa non-réalisation.
Organisation d'une visite commune des deux parties visant à étudier les pratiques qui donnent de bons résultats dans les zones sortant d'un conflit, et de visite(s) de réciprocité d'experts internationaux chargés d'aider à mettre au point des projets communs propices à l'instauration d'une confiance mutuelle	Non	Ce produit n'a pas été exécuté en raison de la suspension du dialogue entre les parties intervenue en juillet 2006.
Facilitation de contacts de haut niveau et de contacts parallèles entre les parties, si besoin est, dans la région et en Europe, et des organisations non gouvernementales internationales et locales qui contribuent au processus de paix et au renforcement de la confiance, notamment en ce qui concerne les familles divisées, les associations de femmes et l'aide humanitaire	Oui	Par la tenue de 20 réunions de haut niveau avec les parties, par le maintien de contacts parallèles et par la facilitation de visites d'organisations non gouvernementales internationales à Soukhomi et dans la zone de conflit
Échanges quotidiens sur l'évolution de la situation politique avec les médias locaux et internationaux	Oui	Par des contacts avec les médias locaux des deux côtés de la ligne de cessez-le-feu et par des mises à jour quotidiennes des nouvelles présentées sur le site Web de la MONUG

Réalisation escomptée 1.2 : Augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés qui retournent dans leur ancien lieu de résidence permanente en Abkhazie (Géorgie) dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Signature par les parties d'un document concernant le retour des déplacés et des réfugiés dans des conditions de sécurité et dans la dignité	Aucun document n'a été signé en raison de la suspension du dialogue entre les parties.
Lancement des activités de recensement des personnes qui rentrent chez elles	Le recensement ou comptage des personnes qui rentrent chez elles n'a pas pu commencer, car une des parties a retiré son accord sur le démarrage du processus d'enregistrement en attendant que la sécurité soit assurée.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Présidence de 10 réunions des groupes de travail du Conseil de coordination consacrées au retour des réfugiés et déplacés et aux questions socioéconomiques	Non	Ce produit n'a pas été exécuté en raison de la suspension du dialogue entre les parties.
---	-----	--

Participation à 5 réunions des groupes de travail de Sotchi sur le retour des déplacés et des réfugiés et sur la remise en état du réseau ferroviaire et du secteur de l'énergie

Facilitation et participation à la mise en œuvre du programme biennal de relèvement (dans les domaines de l'électricité, de la santé et des activités rémunératrices) financé par la Commission européenne dans les districts de Gali, d'Otchamtchira, de Tkvarcheli et de Zougdidid, et coprésidence de 3 réunions du Comité directeur et de 12 réunions du groupe de travail consacrées à l'examen, à l'approbation, à la gestion et au suivi de la mise en œuvre des projets

Facilitation de l'application des recommandations formulées par la Mission d'évaluation conjointe (2000) et la Mission d'évaluation de la sécurité dans le district de Gali (2002)

Collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PNUD et d'autres entités du système des Nations Unies, et apport d'une aide sur les plans de la logistique, des opérations et de la sécurité, concernant le retour des réfugiés et des déplacés

Facilitation, grâce aux partenaires opérationnels, y compris les organisations locales et internationales, de la mise en œuvre de projets de reconstruction financés par le Fonds d'affectation spéciale visant à faciliter l'exécution du mandat de la MONUG

Non Ce produit n'a pas été exécuté parce qu'aucune réunion n'a été organisée par la Fédération de Russie, qui préside les groupes de travail.

Oui Dans le contexte des projets financés par la Commission européenne relatifs à la mise en place d'un service de navette par autocars, à la remise en état du réseau électrique à haute tension et à la rénovation de l'hôpital d'Otchamtchira. Une fois sa construction achevée, le poste de police de Lia a été transféré aux responsables locaux chargés du maintien de l'ordre à Zougdidid.

2 Réunions du Comité directeur, l'une tenue à Zougdidid en juillet 2007 et l'autre à Gali en novembre 2007

Les résultats ont été inférieurs aux prévisions en raison de la suspension du dialogue entre les parties intervenue en juillet 2006.

6 Réunions du groupe de travail

Le nombre plus faible que prévu tient au fait qu'un moins grand nombre de réunions a été nécessaire, compte tenu de l'état d'avancement des projets.

Oui Par le déploiement dans le district de Gali de 2 spécialistes des droits de l'homme, comme recommandé par la Mission d'évaluation conjointe (2000), et de 3 membres de la Police des Nations Unies basés dans le district de Gali et couvrant aussi les districts de Tkvarcheli et d'Otchamtchira, conformément aux recommandations formulées par la Mission d'évaluation de la sécurité (2002)

Oui En assurant le transport, la sécurité et l'appui opérationnel et logistique durant les visites de l'Équipe de pays des Nations Unies en septembre 2007, de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en février 2008 et du Haut-Commissaire adjoint pour les réfugiés en mai 2008.

Oui Participation à 6 projets et suivi de leur mise en œuvre

Réunions mensuelles sur les questions relatives au retour des déplacés et des réfugiés avec des représentants des deux parties, des organisations non gouvernementales et des groupes représentant les deux communautés

Non Ce produit n'a pas été réalisé en raison de la suspension du dialogue entre les parties intervenue en juillet 2006.

Établissement de profils descriptifs des villages actualisés tous les deux mois, à l'intention du HCR, du PNUD et d'autres entités des Nations Unies

26 Actualisation de 212 profils descriptifs de villages

Réalisation escomptée 1.3 : Respect plus strict des droits de l'homme partout en Abkhazie (Géorgie) en particulier dans le secteur de Gali

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total d'enquêtes auxquelles procèdent les autorités locales lorsqu'elles sont saisies de plaintes relatives aux droits de l'homme (2005/06 : 141; 2006/07 : 50; 2007/08 : 194)

Le nombre d'enquêtes menées par les autorités locales en réponse à des plaintes relatives aux droits de l'homme a baissé de 180 en 2006/07 à 90 en 2007/08, parmi lesquelles 16 avaient abouti au cours de la période considérée. La réduction était due à la complexité accrue de la procédure judiciaire et à sa durée plus longue.

Augmentation du nombre d'organisations non gouvernementales locales mettant en œuvre des projets relatifs aux droits de l'homme visant des groupes défavorisés dans des régions isolées (2005/06 : 3; 2006/07 : 5; 2007/08 : 6)

Objectif atteint. Le nombre d'organisations non gouvernementales locales mettant en œuvre des projets relatifs aux droits de l'homme visant des groupes défavorisés dans des régions isolées est passé de 5 en 2006/07 à 6 en 2007/08.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Suivi de 50 procès concernant des violations des droits de l'homme

55 Procès suivis : 50 à Soukhoumi, 1 à Gali, 3 à Gagra et 1 à Gulripsh

70 visites à des établissements pénitentiaires afin de s'entretenir avec des détenus et avec le personnel pénitentiaire, d'examiner le registre des détenus et d'évaluer les conditions de détention

70 Visites, dont 49 à Gali, 10 à Soukhoumi, 3 à Gagra, 3 à Otchamtchira, 3 à Tkvarcheli, 1 à Pistanda et 1 à Gulripsh

Entretiens avec 500 personnes au bureau de la MONUG à Soukhoumi afin d'évaluer leurs plaintes faisant état de violations des droits de l'homme

525 Personnes

Conseils juridiques à l'intention de 150 requérants dans les affaires où l'on considère qu'il y a eu violation des droits de l'homme

90 Requérants

Le nombre plus bas que prévu est dû à la complexité accrue de la procédure judiciaire et à sa durée plus longue.

Participation aux réunions hebdomadaires du Groupe d'enquête conjoint, ainsi qu'aux réunions quadripartites hebdomadaires qui réunissent les Forces collectives de maintien de la paix de la CEI,

1 Réunion du Groupe d'enquête conjoint

Le nombre a été plus faible que prévu en raison d'une diminution du nombre de violations des

la partie géorgienne et la partie abkhaze, consacrées aux droits de l'homme dans le contexte des incidents relatifs à la sécurité

Exécution de 10 programmes de sensibilisation aux droits de l'homme (ateliers, conférences, campagnes) à l'intention de 80 responsables du maintien de l'ordre, professionnels des médias et membres d'organisations non gouvernementales dans toute l'Abkhazie (Géorgie)

Recherche de 3 donateurs et partenaires opérationnels, auxquels il est fait rapport, afin d'élaborer et de promouvoir des projets d'éducation, de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formation dans le domaine des droits de l'homme

droits de l'homme ayant fait l'objet d'une enquête de la part du Groupe d'enquête conjoint.

Non Aucune réunion quadripartite n'a eu lieu depuis octobre 2006 car, à la suite de la suspension du dialogue entre les parties, l'une d'elles refuse d'y participer.

15 Programmes de sensibilisation aux droits de l'homme, dont 3 programmes destinés à 45 professionnels des médias, 1 programme sur la primauté du droit destiné à 15 élèves officiers de police, 6 ateliers sur les droits des enfants ayant réuni 17 étudiants, 2 conférences sur les programmes relatifs aux droits de l'homme mis en œuvre par les organisations internationales européennes auxquelles ont participé 30 étudiants et enseignants de l'Université de Soukhoumi et 20 militants et volontaires du Centre des droits de l'homme de Gali, 2 ateliers sur les droits des femmes à l'intention de 32 responsables du maintien de l'ordre et membres d'organisations non gouvernementales et 1 séminaire sur l'éducation antisexiste ayant réuni 25 responsables du secteur judiciaire, des services de maintien de l'ordre et d'organisations non gouvernementales

Le résultat plus élevé que prévu est dû à l'intérêt accru des groupes visés pour les programmes de sensibilisation aux droits de l'homme.

D'autre part :

2 182 Brochures sur des textes relatifs aux droits de l'homme, distribuées à des organisations non gouvernementales locales, à des bibliothèques, au Centre des droits de l'homme de Gali, aux institutions qui s'intéressent aux droits de l'homme et aux institutions judiciaires et services de maintien de l'ordre

4 Donateurs : 2 pays (les Pays-Bas et la Suisse), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

11 Organisations locales et régionales sélectionnées en tant que partenaires d'exécution pour 16 projets relatifs aux droits de l'homme

Composante 2 : composante militaire

13. La composante militaire a aidé à faire respecter l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces de 1994 (Accord de Moscou). Au cours de la période à l'étude, elle a effectué plus de patrouilles que prévu dans les secteurs de Gali et de Zougdid et dans la vallée de la Kodori, car il lui a fallu, pour des besoins d'ordre opérationnel, y renforcer la surveillance et l'observation, multiplier les enquêtes sur les incidents survenus dans la zone et patrouiller la haute vallée de la Kodori pendant presque tout l'hiver, ce qui n'était pas possible les années précédentes. Les réunions quadripartites et les réunions du Groupe de travail I du Conseil de coordination n'ont pas eu lieu à cause de la suspension du dialogue entre les parties.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces de 1994 (Accord de Moscou)

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Les parties s'abstiennent de réintroduire des troupes dans la zone de sécurité et des armes lourdes dans la zone de sécurité et la zone d'armement limité (2005/06 : 4 incidents; 2006/07 : aucun incident; 2007/08 : aucun incident).

Le nombre de violations est tombée de 92 en 2006/07 à 45 en 2007/08 (38 incidents du côté géorgien et 7 incidents du côté abkhaze).

Les parties s'abstiennent de réintroduire des forces militaires dans la vallée de la Kodori (2005/06 : aucun incident; 2006/07 : aucun incident; 2007/08 : aucun incident).

Aucune présence militaire n'a été signalée dans les zones de la vallée de la Kodori auxquelles les patrouilles de la MONUG ont eu accès.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

8 760 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation, organisées sur une base opérationnelle et par roulement, dans les secteurs de Gali et Zougdid (6 patrouilles par jour pendant 365 jours, à raison de 4 observateurs militaires par patrouille)

11 288 Jours-homme de patrouilles motorisées, soit 8 760 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire dans les secteurs de Gali et de Zougdid (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille) et de 6 patrouilles par jour pendant 365 jours et 2 528 jours-homme de patrouilles d'observation dans les secteurs de Gali et de Zougdid (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille) et de 4 patrouilles par jour pendant 158 jours

Les patrouilles ont été plus nombreuses que prévu en raison de besoins opérationnels liés à la surveillance, à l'observation et à la réalisation d'enquêtes sur les incidents.

288 semaines-homme de patrouilles motorisées d'observation dans le secteur de Zougdid et dans la basse vallée de la Kodori, à partir de 2 postes

284 Semaines-homme de patrouilles motorisées, soit 180 dans la basse vallée de la Kodori (2 patrouilles par jour pendant 45 semaines) (à

d'observation (4 patrouilles par jour pendant 36 semaines, à raison de 2 observateurs militaires par patrouille)		raison de 2 observateurs militaires par patrouille) et 104 à Zougdidid (à raison de 2 observateurs militaires par patrouille) et d'une patrouille par jour pendant 52 semaines
720 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation dans la haute vallée de la Kodori, à partir d'une base avancée (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille et de 5 patrouilles par semaine pendant 36 semaines)	860	Jours-homme de patrouilles motorisées (à raison de 4 observateurs militaires par patrouille) et de 5 patrouilles par semaine pendant 43 semaines Les patrouilles ont été plus nombreuses que prévu car il en a été effectué pendant une grande partie de l'hiver, du fait de l'entretien d'une partie de la route de la vallée de la Kodori par les autorités locales.
Participation aux réunions quadripartites hebdomadaires avec les représentants des Forces collectives de maintien de la paix de la CEI et des parties géorgienne et abkhaze afin de débattre des problèmes de sécurité dans la zone du conflit	Non	Après la suspension du dialogue entre les parties en juillet 2006, aucune réunion n'a été tenue depuis octobre 2006 à cause du refus de l'une des parties d'y participer.
Présidence de 8 réunions du Groupe de travail I (questions de sécurité) du Conseil de coordination	Non	Après la suspension du dialogue entre les parties en juillet 2006, aucune réunion n'a été tenue depuis octobre 2006 en raison du refus de l'une des parties d'y participer.
Organisation de réunions hebdomadaires du Groupe mixte d'enquête et contacts avec les services chargés du maintien de l'ordre de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu	7	Réunions Les réunions ont été moins nombreuses que prévu car après la suspension du dialogue entre les parties, les réunions ont été limitées à l'examen de points précis approuvés par les parties.
Réunions et contacts ad hoc avec les Forces collectives de maintien de la paix de la CEI, les autorités centrales et locales et les services chargés du maintien de l'ordre en ce qui concerne la coordination des patrouilles et la conduite d'enquêtes sur les incidents en matière de sécurité	3	Réunions par semaine, en moyenne, sur la coordination des patrouilles, l'octroi de garanties de sécurité, la fourniture d'escortes (patrouilles) et la conduite d'enquêtes sur les incidents en matière de sécurité et les violations
Contacts opérationnels quotidiens avec les Forces collectives de maintien de la paix de la CEI concernant la coordination des patrouilles mixtes	Oui	
Enquêtes sur les allégations de violations de l'Accord de cessez-le-feu, le cas échéant	45	Rapports faisant état de violations En outre : 7 Incidents ayant donné lieu à enquête

Composante 3 : Police des Nations Unies

14. La composante Police des Nations Unies a fourni une assistance aux deux parties pour les aider à mieux assurer l'ordre public dans les districts de Gali et de Zougdidid. La principale priorité pour l'exercice 2007/08 était de créer des

conditions propices au retour des déplacés et des réfugiés en toute sécurité et dans la dignité en conseillant, supervisant, formant et équipant les services de maintien de l'ordre locaux et en facilitant la coopération de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu pour le maintien de l'ordre et la lutte contre la criminalité.

Réalisation escomptée 3.1 : Raffermissement de l'ordre public dans les secteurs de Gali et de Zougdidi

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de policiers locaux formés et déployés dans le secteur de Zougdidi (2005/06 : 240; 2006/07 : 500; 2007/08 : 540)

Objectif atteint. Le nombre de policiers géorgiens formés et déployés est passé de 414 en 2005/06 et 485 en 2006/07 à 1 450 en 2007/08. Cette augmentation résultait de l'application par la Police des Nations Unies d'une nouvelle politique de formation plus soucieuse des besoins des clients.

Augmentation du nombre de policiers formés et déployés dans le secteur de Gali (2005/06 : 100; 2006/07 : 200; 2007/08 : 230)

Objectif atteint. Le nombre de policiers de facto abkhazes formés est passé de 159 en 2005/06 et 204 en 2006/07 à 630 en 2007/08. Cette augmentation résultait de l'application par la Police des Nations Unies d'une nouvelle politique de formation plus soucieuse des besoins des clients

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

Réunions hebdomadaires pour conseiller les services de maintien de l'ordre sur les questions relatives à la de police et au maintien de l'ordre

Oui 895 réunions, dont 542 avec 19 services locaux de maintien de l'ordre dans le secteur de Zougdidi et 353 avec 11 services locaux de facto de maintien de l'ordre dans le secteur de Gali

Les réunions ont été plus nombreuses que prévu en raison d'une nouvelle politique, énergique et soucieuse des besoins des clients

Surveillance régulière des services de maintien de l'ordre exercée par quatre bureaux de secteur (2 dans le district de Gali et 2 dans le district de Zougdidi)

Oui 737 visites, dont 605 dans des locaux de la police géorgienne dans le district de Zougdidi et 132 dans 11 centres de police abkhaze de facto dans le district de Gali

Facilitation du financement par des donateurs extérieurs de la mise en place de 2 centres de formation des personnels de police dotés du matériel voulu (1 à Gali et l'autre à Zougdidi), pouvant accueillir 50 agents locaux chargés du maintien de l'ordre

Oui Ouverture de 4 centres de formation de la police, dont 1 au commissariat de police de Lia, à l'intention de 20 policiers locaux, et de 3 centres de formation en cours d'emploi à l'intention de 60 agents locaux de facto de maintien de l'ordre, dans les locaux de la police de facto de Gali, Otchamtchira et Tkvarcheli

Réunions hebdomadaires du Groupe mixte d'enquête et réunions quadripartites hebdomadaires avec les services locaux chargés du maintien de l'ordre, les responsables de district et les Forces

Non À la suite de la suspension du dialogue entre les parties en juillet 2006, aucune réunion n'a été tenue depuis octobre 2006 en raison du refus de l'une des parties d'y participer.

collectives de maintien de la paix de la CEI sur les questions relatives à la sécurité et à la criminalité; offre de services de criminalistique pour les enquêtes menées de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu	12	Enquêtes menées de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu pour lesquelles des services spécialisés et des conseils en matière de criminalistique ont été fournis
Réunions hebdomadaires, au niveau du commandement, avec les services locaux chargés du maintien de l'ordre sur les questions liées à la sécurité et à la police dans les secteurs de Gali et de Zougidi	364	Réunions, dont 208 avec les commandants de district de la police géorgienne à Zougidi, Chkhorotsku, Khobi et Tsalenjikha (4 réunions par semaine pendant 52 semaines) et 156 avec les commandants de police abkhazes de facto à Gali, Ochamchira et à Tkvarcheli (3 réunions par semaine pendant 52 semaines) Les réunions ont été plus nombreuses que prévu en raison du déploiement de la Police des Nations Unies à Gali depuis avril 2007.
Participation à 8 réunions du Groupe de travail I (questions de sécurité) du Conseil de coordination	Non	À la suite de la suspension du dialogue entre les parties en juillet 2006, aucune réunion n'a été tenue depuis octobre 2006 en raison du refus de l'une des parties d'y participer.
Formation en cours d'emploi de 770 policiers, axée sur la prévention du crime, les services de police de proximité, la sécurité des personnes, les droits de l'homme et le maintien de l'ordre, l'égalité des sexes et la criminalistique, en coopération avec 60 instructeurs locaux spécialement formés	2 080	Policiers géorgiens et policiers abkhazes de facto Les stages de formation ont été plus nombreux que prévu en raison de l'application d'une nouvelle politique de formation plus soucieuse des besoins des clients
Appui à la formation de 50 policiers locaux dans des écoles de police à l'étranger dans les domaines des droits de l'homme, des techniques d'enquête, de la criminalistique et de la police de proximité, devant être financé au moyen des contributions volontaires versées au Fonds d'affectation spéciale pour l'application de l'Accord sur le cessez-le-feu et la séparation des forces	20	Policiers géorgiens, dont 10 formés en Estonie (police de proximité) et 10 en Pologne (prévention du crime) Les stages de formation ont été moins nombreux que prévu en raison de la non-participation de policiers abkhazes de facto aux stages de formation à l'étranger
5 840 jours-homme de patrouilles (4 patrouilles par jour dans 2 secteurs pendant 365 jours, à raison de 2 policiers par patrouille)	5 840	Jours-homme de patrouilles dans les secteurs de Zougidi et de Gali
416 semaines de patrouilles avec la police locale dans les secteurs de Gali et de Zougidi (2 patrouilles conjointes par semaine dans 2 secteurs pendant 52 semaines, à raison de 2 policiers par patrouille)	416	Semaines-homme de patrouille avec la police géorgienne et la police abkhaze de facto (patrouilles conjointes)
20 campagnes d'information sur les activités de la Police des Nations Unies, notamment par voie de presse (communiqués mensuels), radio (30 minutes par mois pendant 12 mois) et télévision (30 minutes par jour, 20 jours par an) et diffusion de 2 brochures	21	Campagnes d'information sur les parties géorgienne et abkhaze de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu, dont 24 messages télédiffusés (77 minutes de temps d'antenne) et diffusion de 12 brochures et de 4 ouvrages

Composante 4 : appui

15. Au cours de la période considérée, la composante appui a apporté à la Mission un soutien efficace et effectif sur les plans de la logistique et de l'administration, pour l'aider à s'acquitter de son mandat en obtenant les produits et améliorations de services escomptés. Cet appui a été fourni à un effectif moyen déployé de 131 observateurs militaires et de 16 membres de la Police des Nations Unies, ainsi qu'aux 282 membres du personnel civil. Il a couvert tous types de services, dont la poursuite de la remise en état des axes routiers et ponts, indispensable pour que les patrouilles d'observateurs militaires et de membres de la Police des Nations Unies puissent surveiller la zone de conflit. Deux postes d'observation militaires ont été créés dans les secteurs de Gali et de Zougdidi, quatre postes de patrouille avancés ont été créés à titre provisoire et la base d'opérations d'Adjara dans la haute vallée de la Kodori a été renforcée. D'autres véhicules de l'ONU ont été équipés du système FuelLog de contrôle de la consommation de carburant. La Mission a réduit le nombre de jours écoulés entre la passation par profits et pertes de biens et leur liquidation. Le préavis pour le renouvellement ou la résiliation des contrats de longue durée a été allongé. Les programmes de sensibilisation à la déontologie et à la discipline, ainsi qu'à la prévention du VIH/sida, ont été exécutés. La composante appui a aussi continué à fournir les services financiers, médicaux et informatiques et à assurer les communications, les transports par voie aérienne et terrestre, les opérations d'approvisionnement et le logement. Certains projets d'infrastructure et de construction de bureaux ou logements n'ont pas pu être menés à bien faute d'entrepreneurs disponibles et en raison d'intempéries.

Réalisation escomptée 4.1 : Appui efficace et effectif à la Mission sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du coût des communications commerciales de 5 % (2006/07 : 681 200 dollars; 2007/08 : 645 400 dollars) grâce à l'utilisation de services de routage plus économiques et de services de téléphonie mobile et par satellite plus avantageux

Objectif atteint. Le coût des communications commerciales a été réduit de 31 %, passant de 681 200 dollars en 2006/07 à 470 600 dollars en 2007/08, grâce à la centralisation de l'appui, à l'optimisation du réseau satellitaire interne et à l'utilisation optimale des lignes louées localement.

Réduction de 5 % de la consommation de carburant, d'huile moteur et d'autres lubrifiants (176 litres par véhicule et par mois en moyenne en 2005/06; 167 en 2006/07; 158 en 2007/08)

La consommation moyenne s'est élevée à 163 litres par véhicule et par mois en 2007/08, en raison de la reprise des patrouilles dans la haute vallée de la Kodori et dans d'autres postes avancés ainsi que de l'augmentation des déplacements par voie terrestre lorsque les transports aériens étaient indisponibles à cause d'intempéries.

Allongement du délai de notification pour le renouvellement ou la résiliation des contrats de longue durée (30 jours en 2006/07; 60 en 2007/08)

Objectif atteint. Le délai de notification pour le renouvellement ou la résiliation des contrats de longue durée a été porté à 45 jours en moyenne, grâce à l'emploi d'une application de suivi des contrats.

Réduction du nombre de jours écoulés entre la passation par profits et pertes de biens et leur liquidation (365 jours en 2005/06; 250 en 2006/07; 200 en 2007/08)

Objectif atteint. Le nombre de jours écoulés entre la passation par profits et pertes de biens et leur liquidation a été ramené à 62 jours en moyenne en 2007/08, grâce aux efforts concertés des parties concernées.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Installation d'une tour de télécommunications au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Tbilissi pour améliorer la fourniture et la fiabilité des services de téléphonie vocale et de transmission des données dans la zone de la Mission	Non	En raison de changements inattendus intervenus au site du répéteur d'Otchamtchira, la tour de télécommunications prévue pour le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Tbilissi a été installée au site d'Otchamtchira afin de faire face à des besoins opérationnels immédiats.
Organisation de téléconférences intersectorielles dans la zone de la Mission faisant appel au réseau de téléphonie fixe, ce qui permettra à la Mission de recourir moins souvent à un transpondeur par satellite	Oui	Les téléconférences intersectorielles dans la zone de la Mission sont désormais réalisées en faisant appel à la fois au réseau de téléphonie fixe et à des lignes commerciales louées.
Intégration au réseau téléphonique de la MONUG de la téléphonie sans fil (norme DECT) afin de limiter le recours à des services commerciaux de téléphonie mobile	Oui	Des systèmes de téléphonie sans fil (norme DECT) ont été installés dans tous les bureaux de la MONUG.
Installation d'un système de contrôle de la consommation de carburant dans 183 véhicules et mise en place du système électronique de comptabilisation des carburants dans les missions pour assurer un meilleur contrôle de la distribution, du stockage et de l'utilisation du carburant	172	Véhicules ont été équipés du système FuelLog Le chiffre est plus bas que prévu du fait que 11 véhicules basés à Tbilissi étaient approvisionnés en carburant, à l'aide d'un système de carte à puce, par un fournisseur de carburant local qui assurait le suivi de la consommation de carburant à travers ses outils d'enregistrement et de facturation. Le système électronique de comptabilisation des carburants dans les missions n'a pas été mis en place pour éviter de faire double emploi avec le système FuelLog.
Délivrance aux distributeurs, fournisseurs ou prestataires de services d'avis de résiliation de contrat au moins 60 jours avant la date d'expiration de celui-ci ou quand sa valeur résiduelle est égale ou inférieure à 25 % des montants à ne pas dépasser	Oui	Les avis de résiliation ont en moyenne été envoyés 45 jours avant que le montant à ne pas dépasser n'ait été atteint, grâce à des notifications émises automatiquement dès que les frais engagés atteignaient 75 % de ce montant.
Délivrance aux distributeurs et fournisseurs de biens et services de 50 avis de renouvellement de contrat au moins 60 jours avant la date d'expiration des contrats en cours	40	Avis de renouvellement de contrat émis au moins 60 jours avant l'expiration des contrats
Détermination des biens à passer par profits et pertes, examen par le Comité local de contrôle du matériel et liquidation dans un délai de 200 jours	Oui	La Mission s'est dessaisie des biens passés par profits et pertes dans un délai moyen de 124 jours.

Militaires, personnel de police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement de 135 observateurs militaires et de 20 membres de la Police des Nations Unies

131 Observateurs militaires (effectif moyen)

16 Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)

Les chiffres plus faibles que prévu s'expliquent du fait que les pays fournisseurs de contingents potentiels ont désigné moins de personnel que prévu.

Administration des contrats de 116 fonctionnaires recrutés sur le plan international, de 192 fonctionnaires recrutés sur le plan national et d'un Volontaire des Nations Unies

98 Fonctionnaires recrutés sur le plan international (effectif moyen)

183 Fonctionnaires recrutés sur le plan national (effectif moyen)

1 Volontaire des Nations Unies (effectif complet)

Les chiffres plus faibles que prévu pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international comme sur le plan national s'expliquent par l'importance des mouvements de personnel.

Mise en application, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire, civil et de police, d'un programme de sensibilisation à la déontologie et à la discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et la formulation de recommandations concernant des mesures disciplinaires

Oui Par 46 exposés présentés au cours de la formation initiale des nouvelles recrues et lors de cours de recyclage organisés deux fois par an, par l'élaboration d'un rapport sur l'évaluation du risque de comportement répréhensible de la part du personnel, par l'examen des allégations d'inconduite et par la production et la diffusion de trois affiches en anglais, russe et géorgien sur les normes de conduite, le programme de sensibilisation à l'obligation d'intégrité et la prévention de la discrimination, du harcèlement et de l'abus d'autorité

Installations et infrastructures

Entretien du quartier général de la Mission à Soukhoumi, des 2 postes de commandement de Gali et Zougdid, de la base de soutien logistique de Zougdid et du bureau de liaison de Tbilissi

Oui

Création de 2 postes d'observation supplémentaires et de 4 postes de patrouille avancés dans la haute vallée de la Kodori et dans les secteurs de Gali et de Zougdid

2 Postes d'observation

4 Postes de patrouille avancés créés à titre provisoire

En outre :

1 La base avancée d'Adjara a été renforcée.

Mise en place de services d'assainissement pour tous les locaux (traitement des eaux usées, ramassage et enlèvement des ordures)

Oui

Stockage et distribution de 300 000 litres de gazole, d'huile et d'autres lubrifiants, destinés aux groupes électrogènes	206 780 Litres	Chiffre inférieur aux prévisions parce que la Mission a davantage fait appel au réseau électrique local
Entretien de 878 kilomètres de routes et de 167 ponts, y compris la remise en état de 45 kilomètres de routes et de 5 ponts	878 Kilomètres de routes entretenues 167 Ponts entretenus	La réfection de 45 kilomètres de routes et de 5 ponts a été menée par les autorités locales.
Entretien et remise en état de 6 installations de stockage de carburant destiné aux générateurs et aux véhicules, réparties dans six sites	6 Installations de stockage de carburant	
Transports terrestres		
Utilisation et entretien de 183 véhicules appartenant à l'ONU, dont 36 blindés, et de 2 véhicules appartenant aux contingents, répartis dans 3 sites	183 Véhicules	
Fourniture de 408 000 litres de carburant, d'huile moteur et d'autres lubrifiants, destinés aux véhicules	524 000 Litres	Ce chiffre est plus élevé que prévu en raison d'une augmentation du nombre de patrouilles effectuées par les observateurs militaires et la Police des Nations Unies et de l'usage accru des moyens de transport terrestres lorsque les transports aériens étaient indisponibles en raison d'intempéries ou de problèmes de sécurité.
Transports aériens		
Exploitation et entretien d'un avion de type AN-24 et d'un hélicoptère de type MI-8	1 Avion 1 Hélicoptère	
Fourniture de 799 340 litres de kérosène destiné aux opérations aériennes	776 056 Litres	Le chiffre est plus faible que prévu du fait que certains vols ont dû être annulés pour cause d'intempéries.
Transmissions		
Appui à l'utilisation et maintenance d'un réseau satellitaire comprenant une station terrestre principale pour la transmission de la voix, de télécopies, d'images vidéo et de données	1 Station terrestre principale	
Appui à l'utilisation et maintenance de 5 systèmes de microterminaux de type VSAT, 12 standards téléphoniques et 29 liaisons hertziennes	5 Systèmes de microterminaux de type VSAT 12 Standards téléphoniques 29 Liaisons hertziennes	
Appui à l'utilisation et maintenance de 46 répéteurs HF et de 811 répéteurs et émetteurs VHF	46 Répéteurs HF Répéteurs et émetteurs VHF	

Informatique

Appui à l'utilisation et maintenance de 52 serveurs, 315 ordinateurs de bureau, 87 ordinateurs portables, 85 imprimantes et 24 expéditeurs numériques, répartis dans 4 sites

52 Serveurs
315 Ordinateurs de bureau
87 Ordinateurs portables
85 Imprimantes
24 Expéditeurs numériques

Appui à l'utilisation et maintenance de 12 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 500 utilisateurs répartis dans 8 sites

12 Réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 500 utilisateurs répartis dans 8 sites

Services médicaux

Gestion et entretien de 2 dispensaires de niveau I au quartier général de Soukhomi et aux postes de commandement de Gali et de Zougdid, destinés au personnel de la Mission, au personnel des autres organismes des Nations Unies et à la population civile locale en cas d'urgence

2 Dispensaires de niveau I

Gestion et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH destinées à l'ensemble du personnel de la Mission

Oui

Programme de sensibilisation du personnel aux questions liées au VIH, comprenant des activités d'échange d'informations entre collègues et l'impression d'affiches destinées à l'ensemble du personnel de la Mission

Oui Par l'incorporation des questions relatives au VIH/sida dans le programme d'orientation des nouvelles recrues, par la production et la diffusion d'affiches, de matériel d'information et de calendriers sur le thème du VIH/sida et par la production d'un programme de 3 heures pour la Journée mondiale de la lutte contre le sida

En outre :

Une réunion a été tenue avec les représentants d'ONG locales actives dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida pour étudier les possibilités de collaboration entre celles-ci et la MONUG.

Sécurité

Services de protection rapprochée 24 heures sur 24 pour le Représentant spécial du Secrétaire général et tous les visiteurs de haut rang dans la zone de la Mission

Oui

Protection 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, du personnel en poste au quartier général de Soukhomi, aux centres de commandement de Zougdid et de Gali, et au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général à Tbilissi

Oui

Formation des nouvelles recrues aux questions de sécurité, y compris la sécurité incendie

Oui Par la tenue dans la zone de la Mission de 4 activités de formation à la sécurité incendie destinées aux 190 membres du personnel des Nations Unies (nouvellement nommés et anciens) et de 4 exercices d'évacuation en cas d'incendie

Mise à niveau et entretien des systèmes de télévision en circuit fermé dans les secteurs de Soukhoumi, Zougdidi et Gali

Oui

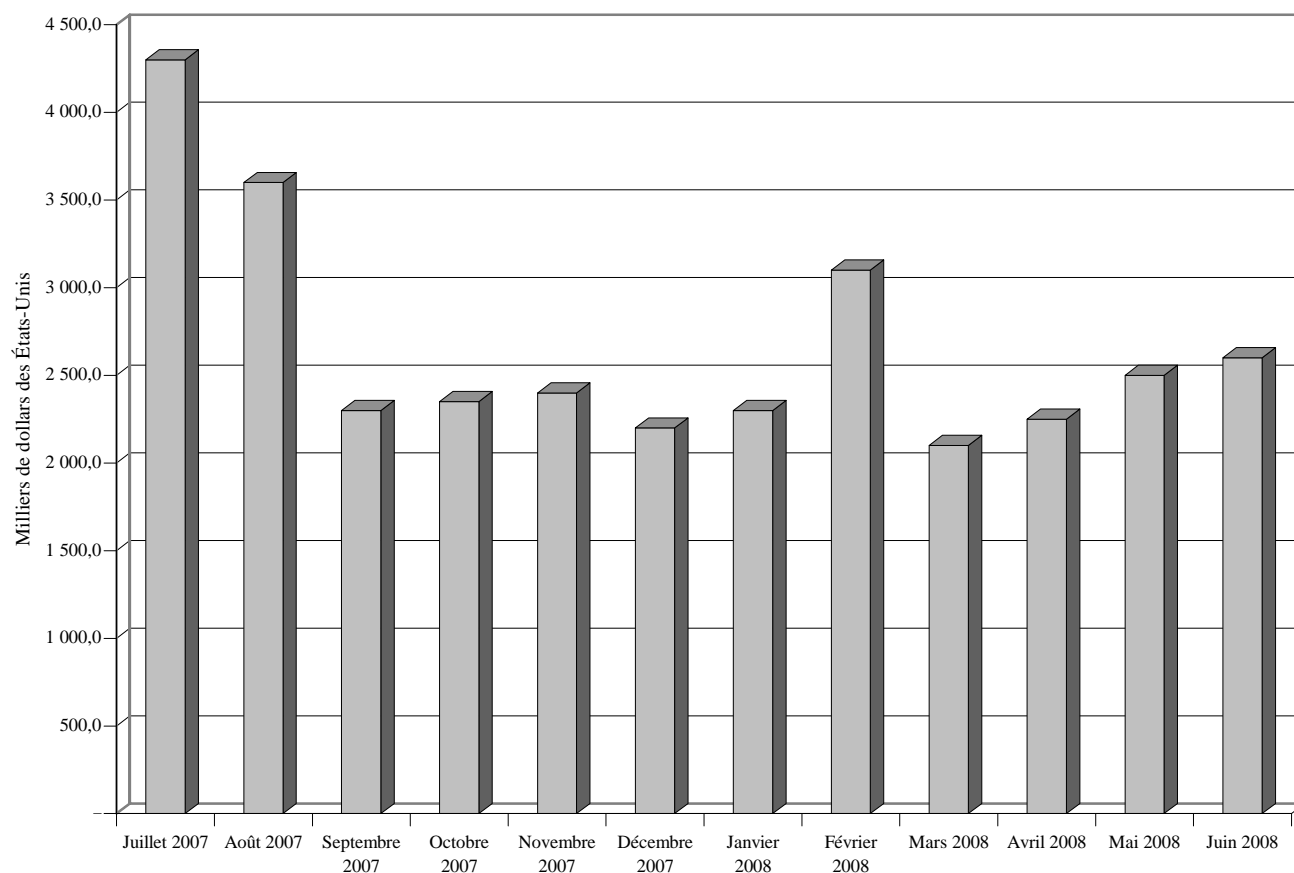
III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) + (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	4 066,0	3 874,2	191,8	4,7
Contingents	64,7	64,7	–	–
Police des Nations Unies	644,8	462,9	181,9	28,2
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	4 775,5	4 401,8	373,7	7,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	16 219,3	14 891,3	1 328,0	8,2
Personnel recruté sur le plan national	3 790,2	3 553,1	237,1	6,3
Volontaires des Nations Unies	43,4	37,5	5,9	13,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	49,3	54,4	(5,1)	(10,3)
Total partiel	20 102,2	18 536,3	1 565,9	7,8
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	5,2	(5,2)	–
Voyages	518,2	511,6	6,6	1,3
Installations et infrastructures	2 462,2	2 576,9	(114,7)	(4,7)
Transports terrestres	1 674,7	1 767,9	(93,2)	(5,6)
Transports aériens	2 687,0	2 204,9	482,1	17,9
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	1 436,9	1 142,0	294,9	20,5
Informatique	828,5	809,6	18,9	2,3
Services médicaux	46,5	227,8	(181,3)	(389,9)
Matériel spécial	5,8	33,9	(28,1)	(484,5)
Fournitures, services et matériel divers	472,3	559,4	(87,1)	(18,4)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	10 132,1	9 839,2	292,9	2,9
Total brut	35 009,8	32 777,3	2 232,5	6,4
Recettes provenant des contributions du personnel	2 372,9	2 208,4	164,5	6,9
Total net	32 636,9	30 568,9	2 068,0	6,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	35 009,8	32 777,3	2 232,5	6,4

B. Évolution des dépenses mensuelles



16. L'évolution des dépenses engagées au cours de l'exercice reflète avant tout la variation des dépenses opérationnelles en fonction du plan d'achats de matériel de la Mission. Les achats de matériel et de services ont été effectués pour l'essentiel entre juillet 2007 et février 2008.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	251,2
Recettes diverses ou accessoires	500,5
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	576,2
Total	1 327,9

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	64,7
Total partiel	64,7
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	0,6
Services médicaux	26,9
Total partiel	27,5
Total	92,2

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,7	1 ^{er} juillet 2001	–
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 2001	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juillet 2001	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5	1 ^{er} juillet 2001	–

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	191,8	4,7 %

17. Les dépenses ont été moins importantes que prévu du fait d'un taux moyen de vacance de postes de 3 %, alors que le budget reposait sur l'hypothèse que l'ensemble des 135 postes d'observateurs militaires seraient pourvus.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	181,9	28,2 %

18. Les dépenses ont été moins élevées que prévu en raison principalement d'un taux de vacance de postes de 20 %, seule une des parties ayant accepté que des activités policières d'une portée limitée soient menées dans le district de Gali, alors

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins 5 % ou 100 000 dollars.

que le budget avait été établi selon l'hypothèse que l'ensemble des 20 postes prévus pour la Police des Nations Unies seraient pourvus.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 328,0	8,2 %

19. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par un taux réel de vacance de postes (15,5 %) supérieur au taux retenu lors de l'établissement du budget (10 %), du fait de nombreux mouvements du personnel, 8 membres ayant été nommés à des missions nouvelles ou élargies, 5 ayant démissionné ou vu leur contrat venir à expiration et 2 étant partis à la retraite. Les économies réalisées ont été en partie contrebalancées par l'augmentation, à compter de janvier 2008, des traitements du personnel recruté sur le plan international.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	237,1	6,3 %

20. Le solde inutilisé s'explique avant tout par un taux réel de vacance de postes (4,2 %) supérieur au taux retenu lors de l'établissement du budget (1 %), du fait des nombreux mouvements de personnel, 7 membres ayant été nommés à des missions nouvelles ou élargies, 3 ayant démissionné ou vu leur contrat venir à expiration et 3 étant partis à la retraite. Les économies réalisées ont été en partie contrebalancées par l'augmentation, à compter du 1^{er} octobre 2008, des traitements du personnel recruté sur le plan national.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	5,9	13,6 %

21. Le solde inutilisé résulte du fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre de l'orientation, de la formation, de l'assurance-maladie et de l'assurance-vie, ainsi que de la prime de risque. Les économies ainsi réalisées ont été en partie contrebalancées par des dépenses supplémentaires au titre de l'indemnité de subsistance, en vertu de l'accord conclu avec les Volontaires des Nations Unies.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(5,1)	(10,3 %)

22. Le dépassement de crédits résulte du recrutement temporaire de trois assistants linguistiques supplémentaires chargés d'épauler les observateurs militaires déployés à l'antenne d'Adjara et dans deux nouveaux postes d'observation.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(5,2)	-

23. L'écart constaté à la rubrique Consultants, pour laquelle aucune provision n'a été constituée, est imputable à la fourniture de services d'appui technique par un

expert militaire et à la réalisation par celui-ci d'une étude de faisabilité concernant le déploiement de drones, ainsi que le Secrétaire général l'a indiqué dans ses rapports au Conseil de sécurité (S/2007/588 et S/2008/38), et comme suite à la demande, formulée par le Conseil au paragraphe 2 de sa résolution 1781 (2007), de continuer à étudier les diverses possibilités qui s'offraient de mettre en application la recommandation faite par la MONUG en faveur du renforcement de sa capacité d'observation.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(114,7)	(4,7 %)

24. Le dépassement de crédits est dû pour l'essentiel à l'achat de locaux préfabriqués et de groupes électrogènes aux fins de l'implantation de deux postes d'observation et de la modernisation de l'antenne d'Adjara, ainsi qu'à l'augmentation du coût de la sous-traitance des services d'entretien. Ce dépassement de crédits a été en partie compensé par le fait que les dépenses au titre des services d'aménagement et de rénovation ont été moins importantes que prévu, étant donné qu'il n'existait pas de prestataires qualifiés pour effectuer les travaux de réfection dans le secteur des ponts et chaussées, qui ont finalement été pris en charge par les collectivités locales.

	<i>Écart</i>	
Transport terrestre	(93,2)	(5,6 %)

25. Le dépassement de crédits s'explique par le fait que le prix du carburant a augmenté au-delà du prix retenu lors de l'établissement du budget (0,75 dollar le litre) pour atteindre 0,85 dollar le litre, et que la consommation de carburant a été plus forte que prévu (465 765 litres contre 398 000 litres) en raison de l'accroissement du nombre de patrouilles militaires.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	482,1	17,9 %

26. Le solde inutilisé s'explique par la baisse des coûts garantis concernant les transports par avion, grâce à la rationalisation des horaires de vol, et par hélicoptère, du fait de tarifs plus avantageux négociés dans le cadre du nouveau contrat. Il s'explique également par le fait que le nombre d'heures de vol enregistré pour les deux catégories a été plus faible que prévu, des vols ayant été annulés en raison de conditions météorologiques défavorables.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	294,9	20,5 %

27. Le solde inutilisé résulte essentiellement du fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre des communications par réseaux commerciaux, grâce à l'optimisation d'un réseau interne de télécommunication par satellite et au fait que la part de la Mission dans les dépenses afférentes aux répéteurs a été moins

importante que prévu. En outre, les dépenses ont été inférieures aux prévisions en ce qui concerne l'achat de pièces de rechange, les stocks s'étant révélés suffisants.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	(181,3)	(389,9 %)

28. Le dépassement de crédits résulte de l'évacuation d'un observateur militaire par aéronef sanitaire.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	(28,1)	(484,5 %)

29. Le dépassement de crédits s'explique par l'achat de matériel d'observation, pour lequel aucune provision n'avait été constituée, dans le but de renforcer les capacités d'observation et de surveillance de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Fourniture, services et matériel divers	(87,1)	(18,4 %)

30. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable à une perte de change et à la hausse des tarifs d'abonnement annuel à divers journaux et revues, ainsi qu'à la souscription d'un abonnement à une base de données en ligne à l'usage des observateurs militaires.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

31. En ce qui concerne le financement de la MONUG, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de 2 232 500 dollars relatif à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008;

b) Se prononce également sur l'affectation des Autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2008, dont le montant de 1 327 900 dollars provient des intérêts créditeurs (251 200 dollars), des recettes diverses ou accessoires (500 500 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (576 200 dollars).